



ADHÉSION À L'ASSOCIATION VRAC

VRAC PARIS VISE À LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DIGNE ET DURABLE.

EN ACHETANT EN GROS, EN FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS ET LA VENTE À PRIX COÛTANT, VRAC SOUHAITE RENDRE ACCESSIBLES DES PRODUITS DE QUALITÉ AUX HABITANT-E-S DES QUARTIERS POPULAIRES DE PARIS.

- L'adhérent-e participe au fonctionnement de son groupement d'achat (selon ses disponibilités). **VRAC est un projet coopératif** et ne peut exister que grâce aux adhérent-e-s.
- L'adhérent-e s'engage à respecter les horaires de l'épicerie éphémère et à venir avec ses contenants.
- L'adhérent-e pourra aider un autre adhérent-e en difficulté lors de l'épicerie et accepte de partager équitablement les produits en cas de rupture de stock. **VRAC est un projet solidaire.**
- Les épiceries éphémères et autres activités de l'association (sorties, ateliers...) sont des moments d'échanges et de partage dans le respect de chacun. L'adhérent-e s'engage à faire preuve de bienveillance face aux divers aléas du groupements d'achats (attente, problèmes logistiques...). **VRAC porte des valeurs de convivialité.**
- L'adhérent-e s'engage à s'acquitter de son adhésion annuelle (valable du 1er janvier et 31 décembre de l'année en cours) et de sa commande.